Charte du LIPhy proposée par la CEE adoptée par le CL en octobre 2023

1) Préconisations des tutelles

La circulaire relative à la sobriété énergétique du 25 juillet 2022 enjoint à l'ensemble des administrations publiques de réduire leur consommation d'énergie afin de i) faire face au risque de pénurie et ii) accélérer la sortie des énergies fossiles pour limiter le réchauffement climatique. A cette fin, il est demandé aux ministères et opérateurs publics d'élaborer un plan de sobriété énergétique pour réduire de façon significative leurs émissions de GES afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris. L'objectif de ce plan de sobriété énergétique est de réduire de 10 % les consommations en énergie en 2024 par rapport à l'année 2019 dans les organismes d'ESR (enseignement supérieur et recherche).

Les conseils d'administration du ministère et du CNRS ont identifié quatre leviers d'action : achats, numérique, mobilité et énergie comme détaillés dans des documents datant de septembre et octobre 2022.

2) Déclinaison de ces préconisations à l'échelle du LIPhy

En accord avec les préconisations des tutelles, le personnel du LIPhy souhaite s'engager dans cette voie en se fixant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du laboratoire. Les objectifs de réduction seront revus annuellement afin d'ajuster a minima la trajectoire carbone du laboratoire avec les préconisations des tutelles. Les actions pourront concerner notamment les missions, les achats, l'énergie.

3) Modalité de fonctionnement

- Les BGES en cours permettent de suivre l'évolution des émissions GES et d'identifier des leviers d'action efficaces.
- Chaque année, la Commission Empreinte Environnementale fait des propositions de réduction et préconisations pour réaliser ces objectifs. Elle est constituée de membres permanents et non-permanents du laboratoire et peut être saisie par tout membre du laboratoire souhaitant faire des suggestions sur ces thèmes.
- Ces propositions et préconisations qui seront validées en conseil de laboratoire seront détaillées dans un document mis à jour régulièrement.